



VILLE DE SAINT-RAYMOND  
375, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond (Québec) G3L 1A1  
Téléphone : 418 337-2202 – Télécopieur : 418 337-2203

## Règlement 925-26

---

### **Règlement modifiant le Règlement 914-26 Règlement décrétant la tarification pour l'année 2026**

---

Séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Raymond tenue le lundi 13 avril 2026, à 19 h, à l'endroit ordinaire des séances du conseil, à laquelle étaient présents :

Monsieur le maire Claude Duplain

Mesdames les conseillères et messieurs les conseillers :

Louis-Maxime Renaud	Yvan Barrette
Philippe Gasse	Corinne Moisan
Kathy Morasse	Mélanie Jobin

tous membres du conseil et formant quorum.

**Attendu** la présentation d'un sommaire décisionnel, accompagné du projet de règlement, lors du comité de travail tenu le 2 mars 2026 ;

**Attendu** qu'un avis de motion a dûment été donné à la séance ordinaire tenue le 9 mars 2026, et que le projet de ce règlement a été déposé et présenté lors de cette même séance ;

**Attendu** qu'une copie du présent règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard 72 heures avant l'heure fixée pour le début de la présente séance ;

**Attendu** que des copies du présent règlement ont été mises à la disposition du public dès que possible après le dépôt du règlement conformément aux dispositions de l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* ;

**Attendu** que le maire a mentionné l'objet dudit règlement ainsi que sa portée ;

**SUR LA PROPOSITION DE MONSIEUR LE CONSEILLER PHILIPPE GASSE, IL EST RÉSOLU :**

**QUE** le Règlement 925-26 soit adopté et que le conseil décrète ce qui suit, à savoir :

#### **Article 1. OBJET DU RÈGLEMENT**

Le présent règlement a pour but de modifier certains tarifs établis par le Règlement 914-26 *Règlement décrétant la tarification pour l'année 2026*, plus particulièrement les tarifs applicables par le Service des permis, de l'environnement et du service aux citoyens (Annexe « C ») et par le Service des loisirs et de la culture (Annexe « E »).

#### **Article 2. MODIFICATIONS**

**2.1** L'annexe « C » intitulée *Tarifs applicables par le Service des permis, de l'environnement et du service aux citoyens* est modifiée afin d'augmenter les tarifs pour « *Redevance au développement règlement*

*898-25 applicable à toute construction neuve ou rénovation / agrandissement susceptible d'être desservi par le réseau d'égout municipal » de la section Documents et demandes. Le tarif de 2 800 \$ est remplacé par un tarif de 2 870 \$ par logement ou par local commercial ou industriel.*

- 2.2** L'annexe « E » intitulée *Tarifs applicables par le Service des loisirs et de la culture* est modifiée afin de mettre à jour la tarification pour la programmation printemps-été et le volet camp de jour, apporter des précisions sur la politique familiale, un ajustement des prix pour les panneaux publicitaires, la modification de l'âge « étudiant » pour le centre de ski et apporter des précisions au niveau des ententes intermunicipales.

**Article 3. ENTRÉE EN VIGUEUR**

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

*Adopté à l'unanimité des membres présents.*

---

Vicky Morasse  
Greffière

---

Claude Duplain  
Maire

## **ANNEXES**

**ANNEXE « C » :** Tarifs applicables par le Service des permis, de l'environnement et du service aux citoyens

**ANNEXE « E » :** Tarifs applicables par le Service des loisirs et de la culture

## ANNEXE « C »

### Tarifs applicables par le *Service des permis, de l'environnement et du service aux citoyens*

#### Documents et demandes

(Les tarifs suivants s'appliquent lors de la demande)

Type	Tarif
Ouverture de dossier – demande de conciliation (art. 36 LCM)	300 \$
Confirmations diverses (ex. : installation septique, usage autorisé, construction permise, etc.)	25 \$
Demande d'autorisation à la CPTAQ <i>En plus des tarifs chargés par la CPTAQ</i>	100 \$
Demande d'exclusion à la CPTAQ <i>En plus des tarifs chargés par la CPTAQ</i>	200 \$
Demande de dérogation mineure et d'usage conditionnel	500 \$
Demande de modification aux règlements d'urbanisme : <ul style="list-style-type: none"><li>analyse du dossier par le fonctionnaire désigné et par le comité consultatif d'urbanisme</li><li>si recommandation favorable et acceptation par le conseil municipal</li></ul>	200 \$ 400 \$
Redevance au développement <b>règlement 898-25</b> applicable à toute construction neuve ou rénovation / agrandissement susceptible d'être desservi par le réseau d'égout municipal. 2 870 \$ par logement ou par local commercial ou industriel	2 870 \$ par logement (ou local)

#### Permis de construction

(Les tarifs suivants s'appliquent lors de la demande d'un permis de construction.)

Interventions à des fins résidentielles et institutionnelles	Tarif
Construction d'un bâtiment principal	150 \$ + 75 \$ par logement additionnel
Construction d'un bâtiment principal sur les terres publiques	150 \$
Agrandissement d'un bâtiment principal	40 \$
Rénovation d'un bâtiment principal	25 \$
Construction d'un bâtiment accessoire d'une superficie <b>inférieure à 25 m<sup>2</sup></b>	25 \$
Construction d'un bâtiment accessoire d'une superficie <b>supérieure à 25 m<sup>2</sup></b>	50 \$
Agrandissement d'un bâtiment accessoire	25 \$
Rénovation d'un bâtiment accessoire	20 \$
Construction d'une installation septique	100 \$
Modification d'une installation septique	50 \$
Aménagement, remplacement, obturation ou modification substantielle d'une installation de prélèvement d'eau	125 \$

Ajout, modification ou remplacement de parties saillantes à un bâtiment (galerie, patio, etc.)	25 \$
Renouvellement d'une demande de permis de construction	50 % du coût du permis original

### Permis de construction (SUITE)

(Les tarifs suivants s'appliquent lors de la demande d'un permis de construction.)

Interventions à des fins autres que résidentielles : commerciales, forestières et agricoles	Tarif
Construction d'un bâtiment principal	<b>150 \$ + 1 \$ du 1 000 \$ de travaux</b> Coût maximum : 3 000 \$
Agrandissement d'un bâtiment principal	<b>75 \$ + 1 \$ du 1 000 \$ de travaux</b> Coût maximum : 2 000 \$
Rénovation d'un bâtiment principal	<b>50 \$ + 1 \$ du 1 000 \$ de travaux</b> Coût maximum : 2 000 \$
Construction d'un bâtiment accessoire	<b>75 \$ + 1 \$ du 1 000 \$ de travaux</b> Coût maximum : 2 000 \$
Agrandissement d'un bâtiment accessoire	<b>50 \$ + 1 \$ du 1 000 \$ de travaux</b>
Rénovation d'un bâtiment accessoire	<b>30 \$ + 1 \$ du 1 000 \$ de travaux</b>
Construction d'un camp forestier / cabane à sucre	75 \$
Agrandissement d'un camp forestier / cabane à sucre	30 \$
Rénovation d'un camp forestier / cabane à sucre	20 \$
Construction d'une installation septique	100 \$
Modification d'une installation septique	50 \$
Aménagement, remplacement, obturation ou modification substantielle d'une installation de prélèvement d'eau	125 \$
Haie, clôture, muret et mur de soutènement	25 \$
Antenne et éolienne	20 \$
Renouvellement d'une demande de permis de construction	50 % du coût du permis original

### Permis de lotissement

(Les tarifs suivants s'appliquent lors de la demande d'un permis de lotissement.)

Interventions	Tarif
Opération cadastrale	50 \$ par lot créé

## Certificat d'autorisation

(Les tarifs suivants s'appliquent lors de la demande d'un certificat d'autorisation.)

Interventions	Tarif
Démolition d'une construction (incluant l'enlèvement d'une piscine)	20 \$
Démolition suivant les règles du Règlement 810-23 <i>Règlement relatif à la démolition d'immeubles</i>	100\$
Déplacement d'un bâtiment principal	50 \$
Déplacement d'un bâtiment accessoire	20 \$
Installation, modification ou remplacement d'une enseigne	30 \$ + 1 \$ du 1 000 \$ de travaux
Installation d'une enseigne pour un usage complémentaire	30 \$
Aménagement ou agrandissement d'un espace de stationnement ou d'une entrée charretière (non compris dans un permis)	20 \$
Aménagement ou agrandissement d'un terrain de camping	100 \$
Abattage d'arbres	20 \$
Coupe forestière	100 \$
Travaux sur la rive (renaturalisation, stabilisation, etc.)	40 \$
Nouveau : quai, abri à bateau ou élévateur	40 \$
Réparation d'un quai	20 \$
Installation ou remplacement d'une piscine	40 \$
Aménagement ou agrandissement d'une carrière ou d'une sablière	200 \$
Changement ou ajout d'un usage	25 \$
Usage ou construction temporaire	25 \$
Kiosque temporaire	125 \$
Branchement à l'égout ( <i>Règlement 33-96</i> )	50 \$

### Païement des tarifs des permis et des certificats

Les tarifs pour l'émission des permis et certificats doivent être payés lors du dépôt de la demande et ne sont en aucun cas remboursables.

### Renouvellement d'un permis de construction ou d'un certificat d'autorisation

Un renouvellement d'un permis de construction est valide pour une durée de 6 mois. Un renouvellement d'un certificat d'autorisation est valide pour le même délai que celui prescrit par le présent règlement ou le règlement de zonage. Un renouvellement ne peut être obtenu qu'une seule fois.

### Tarification pour la vidange des installations septiques situées sur les îles du lac Sept-Îles

Des fosses de rétention sont installées sur le lot 5 849 249 du cadastre du Québec afin de collecter les boues des installations septiques situées sur les îles. Un programme particulier de vidanges a été mis en place et les propriétaires concernés seront facturés selon le coût réel réparti entre eux.

**\* Plus la ou les taxes applicables, s'il y a lieu. Des frais d'expédition peuvent s'ajouter.**




## Tableau - Tarifs pour la vidange des boues Secteurs A et B

	Tarifs de la Régie 1er mai 2025 au 30 avril 2026
<b>Vidange sélective</b>	
Fosse septique (max 5,4 m3)	Secteurs A et B : 160,00 \$ / unité
<b>Vidange complète</b>	
Puisard et fosse de rétention (max 5,4 m3)	Secteurs A et B : 173,00 \$ / unité
<b>Volume supplémentaire</b>	
Volume supplémentaire	35,00 \$ / m <sup>3</sup>
<b>Autres frais</b>	
Frais de traitement	68,00 \$ / installation
Dévissage des couvercles	1 couvercle : 15,00 \$ 2 couvercles : 20,00 \$
2e visite distincte par adresse	42,00 \$
Vidange sélective mais effectuée en complète	Secteurs A et B : 13,00 \$
<b>Frais supplémentaires</b>	
- 2e visite - couvercles ou ouvertures non dégagés - installation septique non accessible - adresse introuvable - vidange effectuée la fin de semaine, en urgence ou sur appel - jour férié en urgence seulement - changement d'horaire - vidange supplémentaire	70,00 \$ / visite
Dévissage des couvercles :	15 \$ / 1 couvercle, 20 \$ / 2 couvercles
Déplacement supplémentaire si volume total vidangé excède 13 m3 par adresse	65,00 \$

*\* Plus la ou les taxes applicables, s'il y a lieu. Des frais d'expédition peuvent s'ajouter.*

▪ ENTRETIEN TERTIAIRE AVEC DÉSINFECTION UV / PAR VISITE * (SA-3 à SA-6)	299,70 \$
▪ ENTRETIEN TERTIAIRE AVEC DÉSINFECTION UV / PAR VISITE * (SA-6C27 à SA-6C32)	388,32 \$

\* Il y a deux visites dans l'année.



**Annexe A**

**GRILLE TARIFAIRE 2026**

**ENTRETIEN ET ÉCHANTILLONAGE DE L'HYDRO-KINETIC**

**TRAITEMENT TERTIAIRE - CLASSE V**


**RÉSIDENTIEL ET AUTRES BÂTIMENTS**

**(En vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2026)**

620, rue du Nickel | Québec (Québec) G2N 0J8  
T 418.626.4040 | 1.877.925.7496 | F 418.626.4090

Modèle et Capacité	Entretien annuel + Échantillon #1	Échantillon #2	Total annuel	Description du système de traitement tertiaire <sup>1</sup>
<b>HK-1260</b> 1260 L/j (1-3 chambres)	360.00 \$	180.00 \$	540.00 \$	Hydro-Kinetic avec désinfection UV
<b>HK-1600</b> 1600 L/j (4 chambres)	360.00 \$	180.00 \$	540.00 \$	Hydro-Kinetic avec désinfection UV
<b>HK-1890</b> 1890 L/j (5 chambres)	360.00 \$	180.00 \$	540.00 \$	Hydro-Kinetic avec désinfection UV
<b>HK-2270</b> 2270 L/j (6 chambres)	360.00 \$	180.00 \$	540.00 \$	Hydro-Kinetic avec désinfection UV
<b>HK-3020</b> 3020 L/j (6 ch.+ / autres bâtiments)	360.00 \$	180.00 \$	540.00 \$	Hydro-Kinetic avec désinfection UV
<b>HK-3780 (Q-2, r.22)</b> 3780 L/j (autre bâtiments)	440.00 \$	220.00 \$	660.00 \$	Hydro-Kinetic avec désinfection UV
<b>Zones de couverture éloignée (voir tableau des MRC ou municipalités)</b>	Frais supplémentaire de 100\$			

- Les taxes sont en sus. Nos prix sont sujets à changement sans préavis. La visite peut se faire uniquement si aucun montant n'est en souffrance au dossier.
- L'entretien et le service couvrent uniquement les composantes fournies et fabriquées par Enviro-STEP Technologies.
- Pour les systèmes dont l'entretien est pris en charge par les municipalités, vous référer à la municipalité pour les tarifs en vigueur.
- La garantie est conditionnelle à ce que l'entretien et le service soient réalisés par un tiers qualifié détenant une formation sur le système HYDRO-KINETIC et ses composantes et en conformité avec les directives du fabricant et d'Enviro-STEP Technologies.
- Enviro-STEP Technologies se réserve le droit de suspendre ses services d'entretien et support technique si des factures sont en souffrance.
- Le système (incluant le panneau de contrôle) doit être accessible en tout temps pour l'entretien et libre de neige, obstacles, matériaux de recouvrement sans quoi le service ne sera pas effectué et des frais de déplacement inutile seront facturés. Les frais de déplacements inutiles sont fixés au minimum à 100\$
- Aucun rendez-vous ou préavis n'est fait pour les visites d'entretien. Le système doit être accessible en tout temps.



**GRILLE TARIFAIRE 2026**

**ENTRETIEN ET ÉCHANTILLONAGE DE L'HYDRO-KINETIC**

**TRAITEMENT TERTIAIRE - CLASSE IV / V**

**RÉSIDENTIEL ET AUTRES BÂTIMENTS**

**(En vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2026)**

620, rue du Nickel | Québec (Québec) G2N 0J8  
T 418.626.4040 | 1.877.925.7496 | F 418.626.4090

Modèle et Capacité	Entretien annuel + Échantillon #1	Échantillon #2	Total annuel	Description du système de traitement tertiaire <sup>2</sup>
<b>HK-1260</b> 1260 L/j (1-3 chambres)	405.00 \$	205.00 \$	610.00 \$	Hydro-Kinetic avec désinfection UV et déphosphatation
<b>HK-1600</b> 1600 L/j (4 chambres)	405.00 \$	205.00 \$	610.00 \$	Hydro-Kinetic avec désinfection UV et déphosphatation
<b>HK-1890</b> 1890 L/j (5 chambres)	405.00 \$	205.00 \$	610.00 \$	Hydro-Kinetic avec désinfection UV et déphosphatation
<b>HK-2270</b> 2270 L/j (6 chambres)	405.00 \$	205.00 \$	610.00 \$	Hydro-Kinetic avec désinfection UV et déphosphatation
<b>HK-3020</b> 3020 L/j (6 ch.+ / autres bâtiments)	405.00 \$	205.00 \$	610.00 \$	Hydro-Kinetic avec désinfection UV et déphosphatation
<b>HK-3780 (Q-2, r.22)</b> 3780 L/j (autre bâtiments)	475.00 \$	235.00 \$	710.00 \$	Hydro-Kinetic avec désinfection UV et déphosphatation
<b>Zones de couverture éloignée (voir tableau des MRC ou municipalités)</b>	Frais supplémentaire de 100\$			

- Les taxes sont en sus. Nos prix sont sujets à changement sans préavis. La visite peut se faire uniquement si aucun montant n'est en souffrance au dossier.
- L'entretien et le service couvrent uniquement les composantes fournies et fabriquées par Enviro-STEP Technologies.
- Pour les systèmes dont l'entretien est pris en charge par les municipalités, vous référer à la municipalité pour les tarifs en vigueur.
- La garantie est conditionnelle à ce que l'entretien et le service soient réalisés par un tiers qualifié détenant une formation sur le système HYDRO-KINETIC et ses composantes et en conformité avec les directives du fabricant et d'Enviro-STEP Technologies.
- Enviro-STEP Technologies se réserve le droit de suspendre ses services d'entretien et support technique si des factures sont en souffrance.
- Le système (incluant le panneau de contrôle) doit être accessible en tout temps pour l'entretien et libre de neige, obstacles, matériaux de recouvrement sans quoi le service ne sera pas effectué et des frais de déplacement inutile seront facturés. Les frais de déplacements inutiles sont fixés au minimum à 100\$
- Aucun rendez-vous ou préavis n'est fait pour les visites d'entretien. Le système doit être accessible en tout temps.

\* Plus la ou les taxes applicables, s'il y a lieu. Des frais d'expédition peuvent s'ajouter.

**Filière de désinfection par rayonnement ultraviolet et de déphosphatation avec Biofiltre Ecoflo**

(BEDPUV1)

1 visite 185.00 \$

- \* Pour les nouvelles installations fait au printemps de l'année en cours
- 1 visite d'inspection de l'unité UV et de l'unité DpEC
- 1 échantillonnage de l'effluent
- L'ajustement des composantes internes de votre unité UV et de l'unité DpEC
- La mesure des boues du réacteur primaire
- Entretien du régulateur (lorsque présent)
- Prise de photos

(BEDPUV2)

2 visites 599.00 \$

- 2 visites d'inspection de l'unité UV et de l'unité DpEC
- 2 échantillonnages de l'effluent
- L'ajustement des composantes internes de votre unité UV et de l'unité DpEC
- 1 fois par année, le remplacement de la ou des lampes UV (selon l'unité UV)
- La scarification du milieu filtrant du Biofiltre Ecoflo
- La mesure des boues du réacteur primaire
- Entretien du régulateur (lorsque présent)
- La main-d'œuvre lorsque requise pour le remplacement des composantes consommables (si ce remplacement est effectué lors d'une visite d'entretien planifiée)
- Prise de photos

**Biofiltre Ecoflo supplémentaire à la filière de désinfection par rayonnement ultraviolet**

(BILF01)

1 visite 130.50 \$

- La scarification du milieu filtrant du 2<sup>e</sup> Biofiltre Ecoflo
- Prise de photos

***\* Plus la ou les taxes applicables, s'il y a lieu. Des frais d'expédition peuvent s'ajouter.***

## Prix Forfaits d'entretiens

Prix 2024 sans tx

### Filière de désinfection par rayonnement ultraviolet avec Biofiltre Ecoflo

(BEUV1)	
1 visite	185.00 \$
<ul style="list-style-type: none"> <li>○ * Pour les nouvelles installations fait au printemps de l'année en cours</li> <li>○ 1 visite d'inspection de l'unité UV</li> <li>○ 1 échantillonnage de l'effluent</li> <li>○ L'ajustement des composantes internes de votre unité UV</li> </ul>	

(BEUV2 et SEUV2)	
2 visites	594.00 \$
<ul style="list-style-type: none"> <li>○ 2 visites d'inspection de l'unité UV</li> <li>○ 2 échantillonnages de l'effluent (printemps et automne)</li> <li>○ L'ajustement des composantes internes de votre unité UV</li> <li>○ 1 fois par année, le remplacement de la ou des lampes UV (selon l'unité UV)</li> <li>○ La scarification du milieu filtrant du Biofiltre Ecoflo</li> <li>○ Entretien du régulateur (lorsque présent)</li> <li>○ Prise de photos</li> </ul>	

(BUV2 et SUV2)	
2 visites, * <u>sans</u> scarification du milieu filtrant du Biofiltre Ecoflo	462.00 \$
<ul style="list-style-type: none"> <li>○ 2 visites d'inspection de l'unité UV</li> <li>○ 2 échantillonnages de l'effluent (printemps et automne)</li> <li>○ L'ajustement des composantes internes de votre unité UV</li> <li>○ 1 fois par année, le remplacement de la ou des lampes UV (selon l'unité UV)</li> <li>○ Entretien du régulateur (lorsque présent)</li> <li>○ Prise de photos</li> </ul>	

\*Lorsqu'un changement du milieu filtrant du Biofiltre Ecoflo est requis dans l'année de référence, il n'y a pas de scarification d'effectuée.

---

Frais de déplacement sans entretien effectué	75.00\$
--	---------

**\* Plus la ou les taxes applicables, s'il y a lieu. Des frais d'expédition peuvent s'ajouter.**

**Biofiltre Ecoflo avec FDI**

FDI simple	
1 visite	179.00\$
<ul style="list-style-type: none"> <li>○ L'ajustement des composantes internes</li> <li>○ La scarification du milieu filtrant du Biofiltre Ecoflo</li> <li>○ Test de recirculation</li> <li>○ Prise de photos</li> </ul>	
FDI Double	210.00 \$
1 visite	
<ul style="list-style-type: none"> <li>○ L'ajustement des composantes internes</li> <li>○ La scarification du milieu filtrant du Biofiltre Ecoflo</li> <li>○ Test de recirculation</li> <li>○ Prises de photos</li> </ul>	
FDI Simple – avec régulateur	
2 visites	203.00 \$
<ul style="list-style-type: none"> <li>○ L'ajustement des composantes internes</li> <li>○ La scarification du milieu filtrant du Biofiltre Ecoflo</li> <li>○ Test de recirculation</li> <li>○ Entretien du régulateur</li> <li>○ Prise de photo</li> </ul>	
FDI double – Avec régulateur	233.00 \$
<ul style="list-style-type: none"> <li>○ L'ajustement des composantes internes</li> <li>○ La scarification du milieu filtrant du Biofiltre Ecoflo</li> <li>○ Test de recirculation</li> <li>○ Entretien du régulateur</li> <li>○ Prises de photos</li> </ul>	

***\* Plus la ou les taxes applicables, s'il y a lieu. Des frais d'expédition peuvent s'ajouter.***

## Multis-Marques Secondaire avancé et tertiaire 2024

<u>Bionest régulier</u>	111.00 \$
<u>Bionest UV</u>	525.00\$
<u>Hydro-Kinétic</u>	111.00\$
<u>Hydro-Kinétic UV</u>	525.00\$
<u>Enviro-Septic</u>	111.00\$
<u>Enviro-Septic UV</u>	525.00\$
<u>Ecophyltre</u>	266.00\$
<u>Ecophyltre UV</u>	444.00\$
<u>Waterloo</u>	111.00\$
<u>Waterloo UV</u>	525.00\$

*\* Plus la ou les taxes applicables, s'il y a lieu. Des frais d'expédition peuvent s'ajouter.*

# ENTRETIEN 2025

(En vigueur le 1er janvier 2025)

SYSTEM O))  
TSA

98,98\$

1 visite par année

SYSTEM O))  
TT-UV

279,43\$

2 visites par année

WATERLOO  
TT-UV

279,43\$

2 visites par année

• Les taxes sont en sus.

**\* Plus la ou les taxes applicables, s'il y a lieu. Des frais d'expédition peuvent s'ajouter.**

## ANNEXE « E »

### Tarifs applicables par le Service des loisirs et de la culture

ACTIVITÉS DE LA PROGRAMMATION (Hiver)	TARIF
• Anglais	322,23 \$ / 10 semaines
• Anglais en ligne	322,23 \$ / 10 semaines
• Apprentis-cuisiniers (3 <sup>e</sup> à 6 <sup>e</sup> année)	80 \$ / 10 semaines
• Ateliers aérobiques	88,89 \$ / 8 semaines
• Ateliers créatifs	132,23 \$ / 12 semaines
• Ateliers découvertes	121,12 \$ / 11 semaines
• Ateliers doddle art	132,23 \$ / 12 semaines
• Atelier d'écriture créative - adulte	211,12 \$ / 12 semaines
• Ateliers « mémoire »	211,12 \$ / 12 semaines
• Badminton	62,23 \$ / 16 semaines
• Basketball	62,23 \$ / 16 semaines
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conditionnement physique :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Circuit d'entraînement – Maman/bébé/femme enceinte</li> <li>- Conditionnement physique (50 ans et 65 ans +)</li> <li>- Entraînement fonctionnel</li> <li>- Entraînement Pilates</li> <li>- Entraînement « Step-HIIT »</li> <li>- Entraînement TRX</li> <li>- Pilates</li> <li>- Spinning</li> <li>- Spinning adapté (50 ans et plus)</li> <li>- Tabata</li> <li>- Yoga gestion du stress</li> <li>- Yoga 50 ans et plus</li> <li>- Zumba</li> </ul> </li> </ul>	104,45 \$ / 10 semaines 122,23 \$ / 12 semaines 1h30 : 177,78 \$ / 12 semaines 140,00 \$ / 14 semaines 150 \$ / 15 semaines
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conditionnement physique Express               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Entraînement HIIT Express</li> <li>- Entraînement TRX Express</li> <li>- Tabata Express</li> <li>- Yoga Express</li> </ul> </li> </ul>	60,00 \$ / 11 semaines 64,45 \$ / 12 semaines 71,12 \$ / 12 semaines
• Danse adapté	133,34 \$ / 12 semaines
• Danse Arc-en-ciel	45 min. : 66,67 \$ / 12 semaines
• Danse « country – pop »	113,34 \$ / 11 semaines
• Just dance	110,00 \$ / 10 semaines
• Karaté	126,67 \$ / 31 cours (adulte) 102,23 \$ / 31 cours (8 à 17 ans)
• Libérer les livres	Gratuit
• Mini-basket (3 <sup>e</sup> à 6 <sup>e</sup> année)	71,12 \$ / 10 semaines

ACTIVITÉS DE LA PROGRAMMATION (Hiver)	TARIF
• Mini-karaté	61,12 \$ / 10 semaines
• Musique (violon, piano, guitare)	317,78 \$ / 15 sem. (17 ans et -) 357,78 \$ / 15 sem. (adulte)
• Ski / planche après l'école : mercredi	90 \$ / 6 semaines
• Ski / planche après l'école : jeudi	90 \$ / 6 semaines
• Ski / planche après l'école : mercredi et jeudi	158 \$ / 6 semaines
• Soccer parascolaire (Maternelle à 2e année)	71,12 \$ / 10 semaines
• Tricot parascolaire	71,12 \$ / 10 semaines
• Viactive (50 ans et plus)	Gratuit
• Yoga Expansion (Parascolaire)	153,34 \$ / 15 semaines

Cours à la carte :

1 carte = 15 \$

6 cartes = 80 \$

12 cartes = 135 \$

24 cartes = 260 \$

*\* Tarif incluant la ou les taxes applicables, s'il y a lieu.*

ACTIVITÉS DE LA PROGRAMMATION (Printemps-été)	TARIF
• Anglais	322,23 \$ / 10 semaines
• Atelier d'écriture créative	142,23 \$ / 8 semaines
• Apprentis-cuisiniers (3 <sup>e</sup> à 6 <sup>e</sup> année)	66,67 \$ / 8 semaines
• Ateliers créatifs (Maternelle à 5 <sup>e</sup> année)	66,67 \$ / 6 semaines 88,89 \$ / 8 semaines
• Just dance (Maternelle-5 <sup>e</sup> année)	88,89 \$ / 8 semaines
• Baseball	Rallye Cap 2021-2022 : 170 \$ Rallye Cap 2019-2020 : 210 \$ 9U : 270 \$ 11U et 13U : 340 \$ 15U et 18U : 350 \$ Féminin + de 16 ans : 350 \$ Junior : 425\$
• Camp de jour et clique sportive	Voir tableau – Camp de jour et clique sportive
• Conditionnement physique : * - Conditionnement physique (50 ans et + ou 65 ans et +) - Entraînement boxe sans contact - Entraînement Pilates - Entraînement « Step-HIIT » - Yoga gestion du stress - Yoga 50 ans et plus	62,23 \$ / 6 semaines 82,23 \$ / 8 semaines 102,23 \$ / 10 semaines 1h15 : 96,67 \$ / 7 semaines 1h15 : 110 \$ / 8 semaines
*Conditionnement physique : - Entraînement fonctionnel - Spinning adapté (50 ans et plus)	61,12 \$ / 6 semaines 80 \$ / 8 semaines
• Conditionnement physique Express : - Entraînement HIIT Express - Entraînement TRX Express	37,78 \$ / 6 semaines 42,23 \$ / 8 semaines 45 min. : 62,23 \$ / 6 semaines

ACTIVITÉS DE LA PROGRAMMATION (Printemps-été)	TARIF
- Tabata Express - Yoga Express	
• Club de vélo – volet jeunesse	94,45 \$ / été
• Club de vélo – volet adulte	77,78 \$ / été
• Club de vélo – parent responsable	0 \$
• Club de vélo – t-shirt du club	20 \$
• Dek hockey jeunes	88,89 \$ / été - 12 semaines
• Dek hockey adulte	1350 \$ / équipe
• Initiation aux sports	88,89 \$ / 8 semaines
• Peinture	146,67 \$ / 8 semaines
• Soccer mineur	U-4 à U-5 : 77,78 \$ U-7 et U-8 : 83,34 \$ U-9 et U-10 : 127,78 \$ U-11 et U-12 : 138,89 \$ U-13 et U-14 : 150 \$ U-15 et U-16 : 155,56 \$ U-17 et U-18 : 161,12 \$
• Soccer senior (U-19 et plus)	262,23 \$
• Tricot parascolaire	66,67 \$ / 8 semaines

Cours à la carte :

1 carte = 15 \$

6 cartes = 80 \$

12 cartes = 135 \$

24 cartes = 260 \$

*\* Tarif incluant la ou les taxes applicables, s'il y a lieu.*

ACTIVITÉS DE LA PROGRAMMATION (automne)	TARIF
• Anglais adulte	322,23 \$ / 10 semaines
• Apprentis-cuisiniers (3 <sup>e</sup> à 6 <sup>e</sup> année)	85,56 \$ / 11 semaines
• Ateliers aérobiques	80 \$ / 8 semaines
• Ateliers créatifs	100 \$ / 10 semaines
• Ateliers d'écriture créative - 50 ans et plus	211,12 \$ / 12 semaines
• Ateliers Just dance	100 \$ / 10 semaines
• Ateliers « mémoire »	211,12 \$ / 12 semaines
• Ateliers zen art	100 \$ / 10 semaines
• Badminton	100 \$ / 30 semaines
• Basketball – Mixte	100 \$ / 30 semaines
• Cardio Boxing	75,56 \$ / 8 semaines
• Chorale avec Hélène Sauvageau	77,78 \$ / 28 semaines

ACTIVITÉS DE LA PROGRAMMATION (automne)	TARIF
• Club de marche	11,12 \$ / 38 semaines
• Conditionnement physique (50 ans et plus)	104,45 \$ / 11 semaines
• Danse adapté	133,34 \$ / 12 semaines
• Danse Arc-en-ciel	45 min. : 66,67 \$ / 12 semaines 45 mins. : 166,67 \$ / 24 semaines 60 min. : 177,78 \$ / 24 semaines 90 min. : (5 <sup>e</sup> -6 <sup>e</sup> année) 265 \$ / 24 semaines 90 min. : (sec. 1-2) 298,34 \$ / 24 semaines 90 min. : (sec. 3 à adulte) 332,78 \$ / 24 sem. 120 min. : 435,56 \$ / 24 semaines
• Danse « country-pop »	122,23 \$ / 12 semaines
• Entraînement arts martiaux mixtes	77,78 \$ / 14 semaines
• Entraînement boxe sans contact	151,12 \$ / 11 semaines
• Entraînement fonctionnel / crossfit	131,12 \$ / 13 semaines 140 \$ / 14 semaines
• Entraînement TRX Express	53,34 \$ / 10 semaines
• Entraînement TRX	122,23 \$ / 12 semaines
• Français adulte	322,23 \$ / 10 semaines
• Heure du conte	Gratuit
• Hockey sur glace	110 \$ / saison (MAHG) 405 \$ / saison 430 \$ / saison (Junior) 505 \$ / saison (M25)
• Karaté	66,67 \$ / 12 cours (18 ans et plus – Débutant ou ceinture blanche) 81,12 \$ / 25 cours (8 à 17 ans) 100 \$ / 25 cours (parent) 111,12 \$ / 25 cours (adulte)
• Karaté midi 1 <sup>er</sup> - 2 <sup>e</sup> année	71,12 \$ / 10 semaines
• Libérez les livres	Gratuit
• Mini-basket (3 <sup>e</sup> à 6 <sup>e</sup> année)	71,12 \$ / 10 semaines
• Mini-karaté	61,12 \$ / 10 semaines
• Musique 30 minutes (piano et guitare)	240 \$ / 12 sem. (17 ans et -) 277,78 \$ / 12 sem. (adulte)
• Patinage artistique – Initiation adulte et adolescent	175 \$ / 14 semaines
• Patinage artistique	205 \$ / 26 semaines
• Patinage plus	Groupe 3-5 ans : 190 \$ / 22 sem. Groupe 5-7 ans : 200\$ / 22 sem. Groupe 8 ans + : 210 \$ / 22 sem.
• Peinture	111,12 \$ / 6 semaines
• Pickleball	1h30 : 75,57 \$ / 30 semaines 2h : 100 \$ / 30 semaines
• Pilates	122,23 \$ / 12 semaines
• Spinning	122,23 \$ / 12 semaines 131,12 \$ / 13 semaines
• Spinning – 50 ans et plus	122,23 \$ / 13 semaines

ACTIVITÉS DE LA PROGRAMMATION (automne)	TARIF
	131,12 \$ / 14 semaines
• Soccer parascolaire (Maternelle à 2e année)	71,12 \$ / 10 semaines
• TABATA	30 min. : 55,56 \$ / 10 semaines 30 min. : 66,67 \$ / 12 semaines 45 min. : 122,23 \$ / 12 semaines
• Tricot Parascolaire	71,12 \$ / 10 semaines
• Viactive (50 ans et plus)	Gratuit
• Volleyball	Solo : 100 \$ / 30 semaines Trio : 300 \$ / 30 semaines
• Yoga – Gestion du stress	122,23 \$ / 12 semaines (1h15)
• Yoga (50 ans et plus)	122,23 \$ / 12 semaines (1h15)
• Yoga – express	71,12 \$ / 12 semaines
• Yoga parascolaire	Maternelle - 2 <sup>e</sup> année : 120 \$ / 12 semaines 3 <sup>e</sup> - 4 <sup>e</sup> année : 111,12 \$ / 11 semaines
• Zumba	104,45 \$ / 10 semaines

Cours à la carte :

1 carte = 15 \$

6 cartes = 80 \$

12 cartes = 135 \$

24 cartes = 260 \$

**\* Tarif incluant la ou les taxes applicables, s'il y a lieu.**

SALLE D'ENTRAÎNEMENT	TARIF
• Salle d'entraînement*	39,00 \$ / 1 mois 99,00 \$ / 3 mois 299,00 \$ / 12 mois

**\* Aucun rabais pendant la période d'inscription sauf le rabais familial**

**Les activités du camp de jour et de la clique sportive offertes par le Service des loisirs et de la culture sont réservées exclusivement aux résidents de Saint-Raymond.**

CAMP DE JOUR CLIQUE SPORTIVE	TARIF	
	SEMAINES	Du 22 juin et 29 juin 2026
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Camp de jour et clique sportive <b>7h à 17h</b></li> </ul>	71 \$ / semaine	89 \$ / semaine
	2 <sup>e</sup> enfant : Rabais de 15 % sur le tarif régulier  3 <sup>e</sup> enfant et + : Rabais de 50 % sur le tarif régulier	2 <sup>e</sup> enfant : Rabais de 15 % sur le tarif régulier  3 <sup>e</sup> enfant et + : Rabais de 50 % sur le tarif régulier
Chandail – obligatoire pour les journées d’activités avec inscription requise	13 \$	
<b>Un rabais de 10 % par semaine est appliqué sur le tarif indiqué ci-dessus si l’inscription est faite entre durant la période d’inscription.</b>		

**\* La tarification régulière est majorée de 10 % pour toute inscription passée le 18 mai de l’année en cours.**

**\* Plus la ou les taxes applicables, s’il y a lieu.**

#### **INSCRIPTION POUR LES MEMBRES D’UNE MÊME FAMILLE (POLITIQUE FAMILIALE)**

Dès qu’une personne inscrit plus d’un membre d’une même famille résidente de Saint-Raymond, un rabais de 10 % sera applicable sur chaque activité de chacun des membres de cette famille. À cet effet, veuillez-vous référer aux définitions ci-dessous :

Session d’automne : Toutes les activités encadrées et les activités des organismes accrédités excluant le hockey mineur qui sont à l’intérieur de la programmation d’automne du Service des loisirs et de la culture.

Session d’hiver : Toutes les activités encadrées et les activités des organismes accrédités excluant les activités du centre de ski qui sont à l’intérieur de la programmation d’hiver du Service des loisirs et de la culture.

Session printemps-été : Toutes les activités encadrées et les activités des organismes accrédités qui sont à l’intérieur de la programmation printemps-été du Service des loisirs et de la culture. Les activités du camp de jour qui sont déjà assujetties à une politique familiale avantageuse ne font pas partie de la présente politique, voir le tableau ci-dessus.

Ce rabais est applicable pour des activités régulières dans une même session et sur une même facture.

## **INSCRIPTION POUR LES NON-RÉSIDENTS**

Aux fins des sections précédentes, sont considérés résidents le conjoint et les enfants d'une personne physique étant propriétaire d'une résidence et/ou d'un chalet ou ayant une place d'affaires sur le territoire de la ville de Saint-Raymond. N'est pas considérée comme résidente, toute personne propriétaire et/ou locataire d'un emplacement de camping et/ou propriétaire d'un terrain. La politique s'applique pour toutes les activités organisées par le Service des loisirs et de la culture.

Le paragraphe précédent s'applique également aux résidents de la ville de Lac-Sergent et de la municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne, suite aux ententes intermunicipales intervenues avec la ville de Saint-Raymond. Il est à noter que le camp de jour et le centre de ski sont exclus de ces ententes.

Un coût supplémentaire de 50 % est ajouté aux personnes résidant à l'extérieur du territoire de la ville de Saint-Raymond. Cette politique fait exception au niveau des activités de glace qui sont majorées du double pour le premier enfant seulement.

## **POLITIQUE DES PHOTOCOPIES POUR LES ORGANISMES ACCRÉDITÉS PAR LE SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE**

Le Service des loisirs et de la culture s'engage à remettre aux organismes accrédités un nombre maximal de 5 photocopies par membre. Toute photocopie qui concerne directement l'activité de loisirs n'est pas comptabilisée dans ce nombre.

Ex. : Horaire, liste des participants, etc.

Chaque copie additionnelle sera facturée au tarif suivant :

- 8,5 x 11 : 0,05 \$
- 8,5 x 14 : 0,10 \$
- 11 x 17 : 0,15 \$

Tous les autres services nécessitant des frais fixes seront chargés au coût réel.

Ex : Envoi postal, transmission par télécopieur, etc.

**\* Plus la ou les taxes applicables, s'il y a lieu.**

## **BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE À L'ÉCOLE SECONDAIRE LOUIS-JOBIN**

- Tout retard de retour de livres dans les délais requis entraîne une amende de 0,25 \$ par article, par jour ouvrable de retard.
- En cas de perte ou de bris, les livres empruntés seront facturés à leur valeur de remplacement.

**\* Plus la ou les taxes applicables, s'il y a lieu.**

### **PRIX POUR PUBLICITÉ PROVENANT D'ORGANISMES PRIVÉS DANS LA PROGRAMMATION :**

- 1 page 150 \$ plus les taxes applicables
- ½ page 100 \$ plus les taxes applicables
- ¼ page 60 \$ plus les taxes applicables

**\* Plus la ou les taxes applicables, s'il y a lieu.**

**\* La publicité doit être créée par l'organisme et doit respecter les formats exigés.**

## **TARIFICATION POUR LA LOCATION DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL, DE L'ARÉNA ET DES DIVERSES INFRASTRUCTURES**

CENTRE MULTIFONCTIONNEL	FRAIS DE BASE	TARIF HORAIRE
<u>Niveau 1</u>		
• Salle A	140,76 \$	11,50 \$
• Salle B	140,76 \$	11,50 \$
• Salle C	140,76 \$	11,50 \$
• Salles A-B	205,28 \$	23 \$
• Salles B-C	205,28 \$	23 \$
• Grande Salle	269,79 \$	34,50 \$
• Verrière	129,03 \$	11,50 \$
• Salle de réunion	46,92 \$	3,45 \$
• Salle polyvalente	46,92 \$	5,75 \$
• Cuisine	25,50 \$	
• Petite loge	15,30 \$	
• Grande loge	15,30 \$	
• Petit projecteur	25 \$	
• Gros projecteur	51 \$	
• Petite scène 12' x 16'	10,20 \$	
• Moyenne scène 16' x 20'	30,60 \$	
• Grande scène 20' x 24'	56,10 \$	
<u>Niveau 2</u>		
• Salle des arts	46,92 \$	5,75 \$
• Salle de cours A	46,92 \$	4,60 \$
• Salle de cours B	46,92 \$	4,60 \$
• Salles de cours A-B	46,92 \$	8,05 \$
• Salle de danse A	46,92 \$	10,35 \$
• Salle de danse B	46,92 \$	8,05 \$
• Salles de danse A-B	70,38 \$	18,40 \$
Frais de droits d'auteurs	57,12 \$	

**\* Plus la ou les taxes applicables, s'il y a lieu.**

*La location de base inclut le montage et le démontage des tables et des chaises, micro, lutrin, bar à service, bar réfrigéré, réfrigérateur sur roulettes, plateforme de conférence de presse et un petit écran de projection.*

*L'utilisateur ayant besoin de services techniques au niveau de la sonorisation et de l'éclairage et/ou des besoins matériels tels que des scènes, des rideaux, des écrans projecteurs multimédia, des ordinateurs portables, des gradins, etc. sera référé à Sonorisation Daniel Tanguay avec qui il pourra convenir d'une entente de service.*

AUTRES INFRASTRUCTURES	TARIF JOURNALIER	TARIF POUR 4 HEURES
Aréna et locaux	1 200 \$	720 \$
	FRAIS DE BASE	TARIF HORAIRE
Salle du pont-Tessier	46,92 \$	8.05 \$
Casse-croûte de l'aréna	46,92 \$	8,05 \$
Patinoire de l'aréna	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 160 \$ / heure - Après 22 h 30 : 125 \$ / heure</li> <li>• Du lundi au vendredi, entre 7h30 h et 17 h : 115 \$ / heure</li> <li>• Club de patinage de Saint-Raymond : 96 \$ / heure</li> <li>• Comité du hockey mineur : 96 \$ / heure</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>Les taxes sont incluses dans ces tarifs</b></p>	
Centre de ski	140,76 \$	11,50 \$
Centre Augustine-Plamondon		
• Grande salle	200 \$	120 \$
• Locaux*	50 \$ par mois	N/A
Terrains sportifs et gymnases	25 \$ / heure (minimum de 2 heures) <b>Les taxes sont incluses dans ce tarif</b>	
Patinoire de deck hockey	25 \$ / heure <b>Les taxes sont incluses dans ce tarif</b>	
Salle du conseil municipal pour la célébration d'un mariage ou d'une union civile	100 \$ comprend l'aménagement de la salle	

**\* Plus la ou les taxes applicables, s'il y a lieu.**

*Les clauses d'utilisation pour les locaux et les terrains sportifs sont plus amplement décrites à l'annexe E-1 faisant partie intégrante de la présente annexe.*

## **ESPACES D’AFFICHAGE - TARIFICATION**

---

ENDROIT	AFFICHAGE	TARIF
Aréna	Bande de patinoire	351,75 \$
Aréna	Mur ouest	173,25 \$
Aréna	Mur nord (chronomètre)	231 \$
Aréna	Mur coin nord-ouest	372,75 \$
Aréna	Zamboni / côté	892,50 \$
Aréna	Contremarches par section	367,50 \$
Aréna	Balcon	231 \$
Aréna	Cadre publicitaire / cadre	26,25 \$
Dek hockey	Sous le tableau d’affichage*	525 \$
Dek hockey	Sur les bandes*	210 \$
Ski Saint-Raymond	Pylône télésiège	194,25 \$
Ski Saint-Raymond	Pylône T-bar	168 \$
Ski Saint-Raymond	Glissade	136,50 \$
Ski Saint-Raymond	Tableau électronique	2 625 \$
Ski Saint-Raymond	Terrasse	157,50 \$
Ski Saint-Raymond	Zone plein air	157,50 \$
Centre multifonctionnel	Cadre publicitaire / cadre	26,25 \$
Centre multifonctionnel	Réfrigérateur du bar	78,75 \$

**\* Plus la ou les taxes applicables, s’il y a lieu.**

**\* La publicité doit être créée par le demandeur et respecter les formats exigés.**

## **TARIFICATION POUR LE CENTRE DE SKI**

### **Ski et planche à neige / Journée**

#### Vendredi après-midi

	<b>13 h à 16 h</b>	<b>13 h à 16 h</b>
<b>Clientèle</b>	<b>Résident</b>	<b>Régulier</b>
<b>5 ans et moins</b>	Gratuit	Gratuit
<b>6-25 ans / 55 ans et plus</b>	10,75 \$	10,75 \$
<b>Adulte</b>	10,75 \$	10,75 \$

#### Samedi et dimanche

	<b>10 h à 16 h</b>	<b>10 h à 16 h</b>	<b>Bloc de 3 h</b>	<b>Bloc de 3 h</b>
<b>Clientèle</b>	<b>Résident</b>	<b>Régulier</b>	<b>Résident</b>	<b>Régulier</b>
<b>5 ans et moins</b>	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
<b>6-25 ans / 55 ans et plus</b>	20,50 \$	30,25 \$	14,50 \$	21,75 \$
<b>Adulte</b>	24,50 \$	36,75 \$	17,25 \$	26,00 \$

*\* Tarif incluant la ou les taxes applicables, s'il y a lieu.*

### **Ski et planche à neige / Soirée**

#### Mercredi, jeudi et vendredi

	<b>16 h à 20 h</b>	<b>16 h à 20 h</b>
<b>Clientèle</b>	<b>Résident</b>	<b>Régulier</b>
<b>5 ans et moins</b>	Gratuit	Gratuit
<b>6-25 ans / 55 ans et plus</b>	11,50 \$	17,00 \$
<b>Adulte</b>	13,75 \$	20,50 \$

*\* Tarif incluant la ou les taxes applicables, s'il y a lieu.*

### **Glissades**

	<b>Bloc de 2 h</b>	<b>Bloc de 2 h</b>	<b>Bloc de 2 h</b>
<b>Clientèle</b>	<b>10 h à 12 h</b>	<b>12 h à 14 h</b>	<b>14 h à 16 h</b>
<b>5 ans et moins</b>	Gratuit	Gratuit	Gratuit
<b>6-25 ans / 55 ans et plus</b>	5,00 \$	5,00 \$	5,00 \$
<b>Adulte</b>	6,75 \$	6,75 \$	6,75 \$

*\* Tarif incluant la ou les taxes applicables, s'il y a lieu.*

## Programme fidélité

Le programme fidélité s'applique à tous nos clients qui achètent des billets à l'unité. Le montant de vos achats se cumule dans votre dossier-client. Lorsque le montant du programme fidélité est atteint, vous obtenez votre billet de saison. À partir de ce moment, le client profite de la gratuité pour les visites subséquentes.

Montant à atteindre	Résident	Régulier
6-25 ans / 55 ans et plus	203,25 \$	303,00 \$
Adulte	243,75 \$	366,00 \$

*\* Montant incluant la ou les taxes applicables, s'il y a lieu.*

## Cours privés et semi-privés

Leçon de ski ou planche à neige offerte durant la journée et à l'heure convenue (selon disponibilités).

- Pour personnes de tout âge (3 ans et plus)
- Durée 55 minutes
- 1 à 2 élèves

		Résident	Régulier
Individuel	Sans équipement	40,25 \$	62,75 \$
	Avec équipement	+ 13,25 \$	
2 élèves	Sans équipement	33,75 \$/élève	52,50 \$/ élève
	Avec équipement	+ 13,25 \$ / élève	

*\* Tarif incluant la ou les taxes applicables, s'il y a lieu.*

## Location d'équipement

Location complète : Skis ou planche à neige, bottes et bâtons de skis

	1 h (cours)	Bloc de 3 h	Journée (6h)
25 ans et moins	13,25 \$	21,75 \$	25,25 \$
Adulte	13,25 \$	24,75 \$	29,25 \$
55 ans et plus	13,25 \$	21,75 \$	25,25 \$

*\* Tarif incluant la ou les taxes applicables, s'il y a lieu.*

## Location d'accessoires

ACCESSOIRE	TARIF
Lunettes	9,50 \$
Bâtons	9,50 \$
Skis / Planche à neige	17,50 \$
Bottes	17,50 \$
Casque	12,00 \$
Casier	47,50 \$
Cerceau	5,50 \$
Tryski	5,50 \$

*\* Tarif incluant la ou les taxes applicables, s'il y a lieu.*

ÉCOLES EXTÉRIEURES AU TERRITOIRE DE LA VILLE DE SAINT-RAYMOND		
Ski/planche (remontée)	½ journée	1 journée
Prix de base	449,00 \$	633,00 \$
36 <sup>e</sup> personne et suivantes	6,00 \$	10,00 \$
Glissades	½ journée	1 journée
Prix de base	211,00 \$	422,00 \$
41 <sup>e</sup> personne et suivantes	4,00 \$ / personne	4,50 \$ / personne
Cours de ski/planche	11,00 \$ / personne (minimum 4 personnes)	11,00 \$ / personne (minimum 4 personnes)
Location d'équipement	13 \$ / pers.	15,00 \$ / pers.

*\* Tarif incluant la ou les taxes applicables, s'il y a lieu.*

- ½ journée : 3 heures et moins d'ouverture
- 1 journée : 3 heures et plus d'ouverture

Les coûts applicables aux écoles sises sur le territoire de la ville de Saint-Raymond sont ceux prévus aux ententes convenues avec ces établissements.

## DÉFINITIONS

**Résident :** Toute personne qui habite sur le territoire d'une des municipalités suivantes :

- Saint-Raymond
- Saint-Léonard-de-Portneuf
- Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
- Pont-Rouge
- Fossambault-sur-le-Lac

**Non-résident :** Toute personne qui n'habite pas sur le territoire d'une des municipalités mentionnées précédemment.